

JEU « PROTOCOLE ON PARLE TOUS FOOTBALL, SAISON 2010 »

REGLEMENT DU JEU 2010

Extrait de règlement « Protocole On parle tous football, saison 2010 »

Jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Protocole On parle tous football, saison 2010 ». (ci-après dénommé le « Jeu ») et organisé par Coca-Cola Services France CCSF, - 404 421 083 RCS Nanterre - dont le siège social se situe 27, rue Camille Desmoulins, TSA 55 555, 92784 Issy Moulineaux Cedex 9 (ci-après « la Société Organisatrice ») du 1/09/2009 au 30/06/2010, ouvert à toutes les équipes de clubs de football composées de licenciés âgés de 12 à 15 ans (catégories 13 et 15 ans) de la Fédération Française de Football, (sous réserve de l'accord préalable écrit de leurs représentants légaux), résidant en France métropolitaine, Corse incluse et jouant au minimum 3 matchs officiels sur la période du Jeu

Pour tenter de gagner, les équipes doivent mettre en place le protocole "On parle tous football" le plus souvent possible et renvoyer les feuilles de protocole « On parle tous football » placées dans le dossier de participation adressé aux clubs, ou téléchargeables sur www.coca-cola.fr ou www.fff.fr/onparletousfootball, avec leurs feuilles de match. Un club peut faire participer plusieurs équipes.

A l'issue du Jeu, au niveau de chaque district, les trois équipes ayant renvoyé le plus de feuilles de protocole « On parle tous football » par rapport au nombre de matchs officiels joués remporteront :

- Pour la 1^{ère} équipe lauréate : un lot comprenant 15 tenues de football (1 maillot + 1 short) 10 ballons de football, 12 chasubles, 1 lot de 20 plots, 1 coupe-vent, d'une valeur totale de 506,34 €.
- Pour la 2^{ème} équipe lauréate : un lot comprenant 15 ballons de football, 1 lot de 12 chasubles, un lot de 20 plots, 1 coupe-vent, d'une valeur totale de 311,24 €
- Pour la 3^{ème} équipe lauréate : un lot comprenant 10 ballons de football, 1 lot de 12 chasubles, un lot de 20 plots, 1 coupe-vent, d'une valeur totale de 236,49 €.

A l'issue du Jeu, au niveau national, l'équipe tirée au sort parmi les 1^{ères} lauréates des districts ayant mis en place le protocole « On Parle Tous Football » pour plus de 90 % des matchs officiels joués remportera 1 séjour pour 15 licenciés de 12 à 15 ans et leurs deux accompagnateurs, pour assister à un match de l'Equipe de France de Football et soit porter le drapeau ou soit accompagner les joueurs de l'Equipe de France ou de l'équipe adverse lors de leur entrée sur la pelouse avant un match ayant lieu en France avant le 30 juin 2011 : valeur commerciale par personne d'environ 375€ (frais de transport et d'hébergement inclus).

A compter du 1^{er} septembre 2010, lors de chaque rencontre officielle et match amical de l'équipe de France de Football A sur le territoire de France métropolitaine, l'équipe qui présentera le meilleur ratio feuilles de match renvoyées / nombre de matchs officiels joués sur la période du Jeu parmi les équipes du district dans lequel se joue le match et des districts adjacents se verra proposer d'assister à ce match et de présenter le protocole « On Parle Tous Football » sur la pelouse avant ce match : valeur commerciale par personne d'environ 200 € (les éventuels frais de transport et d'hébergement ne sont pas compris dans la dotation)

Règlement complet déposé chez Maître DONIOL, huissier de justice à Claye Souilly (77), et disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse du jeu : Protocoles On parle tous football / Prolog.com BP500 77295 Mitry Mory Cedex

L'ensemble des frais de participation : les frais de timbres (tarif lent en vigueur) pour l'envoi des feuilles de protocole (base forfaitaire de 1.60 Euros/saison) et/ou la demande de règlement et/ou de remboursement sont remboursés sur simple demande (en joignant un RIB) à l'adresse du jeu ci-dessus avant le 15/07/2010. Le règlement complet sur www.coca-cola.fr.